



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22106646

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

29-08-2022

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : **0434 172 889**

Nom

(en entier) : **M.D.-BETON**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Plavitout 172B, 7700 Mouscron**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 06.07.2022 indique:

1. Le renouvellement du mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée annuelle de 2027:

- PMC+ SRL (0807.740.972), avec M. Peter MYLLE comme représentant permanent,
- LEMAD SRL (0807.791.848), avec M. Jan DESMET comme représentant permanent.

Immédiatement après l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni et a décidé à l'unanimité de confirmer le mandat de PMC+ SRL, représentée par M. Peter MYLLE comme représentant permanent et de LEMAD SRL, représentée par M. Jan DESMET comme représentant permanent en tant qu'administrateur délégué pour la durée de leur mandat et de confirmer le mandat de PMC+ SRL, représentée par M. Peter MYLLE en tant que président du conseil d'administration pour la durée de son mandat.

PMC+ SRL
Administrateur
Avec représentant permanent, M. Peter MYLLE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).